ELECTIONS LEGISLATIVES DES 21 ET 28 MARS 1993
(1ère CIRCONSCRIPTION DE LA CORSE DU SUD)

UDF

PR - CNI - CCB

JOSÉ ROSSI

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 21 mars prochain, vous choisirez votre député dans la première circonscription de la Corse du Sud.

Elu député en 1988, je sollicite une nouvelle fois votre confiance au terme d'un mandat de 5 ans pendant lequel je vous ai représenté à l'Assemblée Nationale.

Le Docteur Marc MARCANGELI, Premier Adjoint au Maire d'Ajaccio, continuera à faire équipe avec moi en qualité de suppléant.

Comme je vous l'avais promis, j'ai fait entendre, au cours de cette législature, la voix de la Corse au Parlement tout en assumant ma fonction de législateur au sein de la Commission des Lois et du Bureau de l'Assemblée Nationale.

Avec le groupe UDF auquel j'appartiens, j'ai participé à tous les grands combats de l'opposition nationale pour préparer l'alternance.

Aujourd'hui, je suis candidat pour apporter, avec une nouvelle majorité, le changement attendu par la France. Je souhaite aussi, avec d'autres, remettre la Corse sur la voie de l'espoir.

Le changement pour la France

Après plus de dix années de socialisme, la France est en crise.

C'est d'abord une crise économique. Le chômage monte inexorablement. La création d'entreprises est en panne. Les dépôts de bilan se multiplient. Beaucoup d'entreprises ne peuvent plus faire face à l'avenir. Le monde rural se sent abandonné. La France est endettée. Le déficit budgétaire s'aggrave.

Notre économie est enlisée.

C'est aussi une crise sociale. Les années socialistes ont été marquées par l'augmentation de la pauvreté. L'insécurité grandit. Les retraites, l'assurance chômage, l'assurance maladie sont menacées par l'accumulation des déficits.

L'éducation, la formation professionnelle attendent toujours les réformes qui amélioreront les chances des jeunes d'avoir un emploi et assureront une meilleure égalité des chances.

Notre cohésion sociale est ébranlée.

C'est enfin une crise morale et une crise d'identité, nourries par le spectacle de la corruption, un sentiment d'injustice et une politique d'immigration irresponsable.

Il existe pourtant une autre politique, celle que propose le projet pour l'alternance présenté par l'UDF et le RPR qui seront associés dans la nouvelle majorité.

- Faire redémarrer l'économie et favoriser la création d'emplois.
- Réformer l'enseignement.
- Reconstruire l'Etat et partager les responsabilités.
- Assurer la cohésion sociale.
- Poursuivre la construction européenne et donner une nouvelle ambition à la France.

Telles sont les idées force du projet qui constitue le contrat que nous entendons passer avec le pays, dans le cadre d'une réelle volonté de réforme.

Mais la Corse est évidemment concernée.

Si demain la France retrouve son équilibre et ses ambitions, la Corse en sera bénéficiaire.Il faudra alors aller plus loin pour rendre l'espoir à notre Île.

L'espoir pour la Corse

Le problème corse est devenu une affaire d'Etat. Depuis deux décennies, la Corse subit une crise profonde que n'ont pas maîtrisée les gouvernements successifs ni les responsables de l'île.De plus les incohérences de la politique socialiste ont aggravé le mal insulaire.

Il est donc urgent de mettre fin au désordre, à l'anarchie et au marasme économique en élaborant un véritable partenariat entre les représentants de la Corse et le Gouvernement de la République et en mettant en oeuvre un contrat pour le redressement.Il faut préparer dès à présent, l'avenir de notre jeunesse dans une démarche de solidarité et de modernité.

Au delà des divisions de la société insulaire, le nouveau gouvernement devra d'abord appeler les Corses à se rassembler pour défendre les intérêts collectifs de l'île et proposer des solutions communes.

Une mission sera constituée auprès du Premier Ministre pour garantir l'unité d'action et l'efficacité de l'Etat en Corse. Elle aidera les dirigeants de la Corse à assumer toutes leurs compétences et à affirmer leur propre responsabilité. Elle préparera, dans les meilleurs délais, sur proposition des élus, les mesures législatives et réglementaires particulières qui, dans les domaines de l'économie et de l'emploi, de l'environnement et de la culture, reconnaîtront la spécificité insulaire au sein de la communauté nationale et enracineront ainsi la Corse dans la République.

Mais ce partenariat ne pourra être conclu que dans le respect de la démocratie. L'action clandestine, la violence, les attentats rendraient impossible une telle ambition. Aussi, l'Etat devra-t-il assumer pleinement ses compétences régaliennes en ce qui concerne la sécurité et la justice et, de façon plus générale, l'application de la loi.

C'est pour atteindre l'ensemble de ces objectifs que je fais appel à votre confiance .

Je vous demande de vous mobiliser et de vous rassembler dès le 21 Mars pour retrouver ensemble la voie de l'espoir.

JOSÉ ROSSI

Député

Président du Conseil Général

de la Corse du Sud